



## 17ème législature

<b>Question N° : 177</b>	<b>De Mme Florence Goulet ( Rassemblement National - Meuse )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Agriculture, souveraineté alimentaire</b>
<b>Rubrique &gt; bois et forêts</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Recrudescence des vols de bois dans les forêts meusiennes</b>	<b>Analyse &gt; Recrudescence des vols de bois dans les forêts meusiennes.</b>
Question publiée au JO le : <b>08/10/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>24/12/2024</b>		

### Texte de la question

Mme Florence Goulet attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt sur la recrudescence des vols de bois dans les forêts meusiennes. Depuis plusieurs mois, de nombreux propriétaires forestiers de la Meuse subissent des pillages importants de leur bois, portant ainsi atteinte au droit de propriété et au patrimoine meusien. Ces délinquants arrivent ainsi à extorquer, en moins d'une journée, des quantités importantes de ce matériau en toute illégalité. Des chênes, parfois centenaires, sont ainsi coupés, mettant en danger la pérennité et l'avenir de centaines d'hectares de forêt au profit d'un trafic illégal dont il reste à déterminer les profiteurs. Cette situation inadmissible conduit à une perte de ressources financières non négligeable dans une région où la filière forêt-bois est un acteur économique important. Face à cette alarmante situation, elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour protéger efficacement les forêts meusiennes et lutter contre ce trafic.